



Assemblée Générale du 5 octobre 2019

Présences

Les membres du comité suivants étaient présents : Louise Rubeli, Cécilia Fiori, Liliana Zuber, Yvonne Jollien-Berclaz, Amélie Vouardoux, Cédric Cramatte, Christiane Favre.

Membres du comité excusés : Mattia Gillioz, Mathias Glaus, Oliver Rendu, Walti Zuber.

Membres excusés: Société du Venezan, Raphaël Antonier, Nathalie et Jean-Marc Barras, Cottagnoud Ariane, Simone Mayor et Philippe Biéler, Vital Sermier,

1. Mot de bienvenue du président

Yvonne Jollien ouvre l'assemblée au nom de Walti Zuber, le président d'ARAVA, qui a malheureusement dû s'excuser pour des raisons personnelles.

Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée et lui explique qu'il ne faut pas se fier sur les apparences, beaucoup de travail est effectué par l'équipe archéologique, mais qui ne se voit pas sur le terrain. Tout sera présenté au point 8 de l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ODJ est accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée 2018

Le PV est distribué aux membres présents, sans lecture à voix haute.
L'Assemblée adopte le PV à l'unanimité.

4. Rapport annuel de la trésorière

Louise présente les résultats de l'année dernière. Produit de 5'510.- composé principalement des cotisations des membres, ainsi que quelques cotisations tardives. ARAVA a enregistré 2'360.- de cotisations pour l'année en cours.

Grâce à la conférence du mois de mai, des fascicules ont été mis en vente pour un produit de 57.-. Dans les produits, il y a également le soutien de 300.- de la commune ainsi que des dons,

d'abord de notre mécène principal de Monsieur Tabin de 2'000.- ainsi que 100.- de Monsieur Hepstein et de 200.- de Lambert Zufferey qui a redonné à l'association son défraiement de la conférence du mois de mai. Toutes ces personnes sont chaleureusement remerciées pour leur soutien.

Cette année, ARAVA a eu beaucoup de charges, et surtout à cause des analyses dendrochronologiques effectuées. Ces analyses étaient nécessaires même si onéreuses.

Nous avons les charges annuelles : frais d'envois, frais divers, services web, déplacement, impressions de la brochure, frais bancaires, et frais de conférences.

Tous les frais se montent à 5'739.65. Ce qui fait au total un résultat négatif de -631.60 mais pour des dépenses nécessaires.

Il reste à l'association plus de 9'000.- sur son compte en banque.

5. Approbation des vérificateurs de comptes

Monsieur Aberson n'a malheureusement pas pu soumettre les comptes à Jean-Marc Caloz, injoignable, peut-être en Haïti. Ce qui est proposé, c'est que les comptes soient approuvés par l'assemblée sous réserve de l'approbation du deuxième vérificateur des comptes. Si les gens n'entendent plus rien, c'est que les comptes ont été approuvés par le deuxième vérificateur.

Monsieur Aberson fait lecture de son rapport et recommande à l'AG d'approuver les comptes présentés.

L'AG approuve ces comptes.

6. Admissions et démissions au sein du Comité

Aucune admission et démission cette année.

7. Approbation des admissions

Pas d'admissions.

8. Présentation des résultats et perspectives pour l'année 2019

Cédric Cramatte commence par excuser son collègue Oliver Rendu avec lequel ils ont été très actifs récemment.

Il y a eu beaucoup de périodes d'attentes et de discussions, notamment avec l'archéologie cantonale. Les différents dossiers ont été faits, avec un volet archéologique (zones à fouilles, budget), un aspect de restauration des maçonneries (le site doit être visitable par la suite et donc sécurisé) puis un aspect de mise en valeur (panneaux).

Le projet qui est déposé doit être global, très précis et complet.

Un premier dossier sera présenté à la commune. L'association va rencontrer la commune d'ici à la fin de l'année. Ensuite, le projet passera au niveau des autorités cantonales. Nous avons déjà reçu un soutien fort de l'archéologie cantonale ainsi que du responsable des monuments historiques.

Un devis a été obtenu pour les restaurations par l'entreprise Epiney et un budget a également pu être établi pour la mise en place de panneaux sur le site. Tous les chiffres sont maintenant entre nos mains. Il ne reste qu'à finaliser et présenter les dossiers.

ARAVA remercie également Yvonne Jollien qui a légué une partie de son terrain à l'association afin qu'elle puisse y mener des fouilles archéologiques librement. Tout le monde remercie Yvonne. L'acte a été finalisé à la mi-septembre.

Des membres d'ARAVA sont quand-même intervenus plusieurs fois sur le terrain. Dans le cadre de ce legs, les géomètres ont posé une série de points géographiques, qui permettent maintenant d'ajuster les différentes mesures faites sur le site. Toute une série de photos d'un bâtiment a également été faite pour faire une modélisation 3D d'un bâtiment. Nous allons continuer à faire ces photos cette année sur les bâtiments qui devraient être fouillés l'année prochaine.

Toutes nos publications sont sur notre site internet. Oliver Rendu a publié sa recherche sur Fang et sur le territoire, mais cet article ne sera disponible librement que dans deux ou trois ans. Oliver a également publié une étude sur Vissoie, qui n'est pas disponible immédiatement en libre-accès non plus. Les références seront mises sur le site web.

En 2019, nous avons fait des datations dendrochronologiques, qui permettent d'étudier les cernes du bois et de dater plus ou moins l'année d'abatage des arbres. Si une poutre est prise dans une maçonnerie, ça nous donne de bonnes indications sur quand a été construit le bâtiment en question.

Des prélèvements ont été faits dans la maison de Gégé à Fang, et notamment la poutre avec les armoiries de la maison de Savoie. La surprise c'est que la poutre date bien du milieu du 16^e siècle (il ne s'agit donc pas de récupération de l'ancien village). Mais la question se pose, de pourquoi elle porte le blason de la maison de Savoie. D'autres bois ont été datés dans cette maison, et sont très anciens. Ils datent du 13^e - 14^e siècle. Cela pourrait indiquer que les maisons du village actuel ont été construites avec les restes des maisons de l'ancien, comme cela se faisait beaucoup à l'époque.

Tiébagette est un des seuls hameaux qui ait été réellement abandonné. On ne sait pas encore exactement pourquoi, peut-être à cause des chutes de pierres. L'abandon de ce village coïnciderait avec la construction du village actuel de Fang.

La prochaine brochure de l'association va être faite sur les résultats de la dendrochronologie, en expliquant la méthode de manière très simple. Comme ça, tout le monde pourra bien comprendre la procédé, ainsi que les résultats des recherches de cette année.

Cette année, il y a également eu un décrépiage de la maison Monnier à Vissoie, dans l'appartement de la maison Tabin. Pour l'instant, la construction d'un bâtiment aussi important est improbable et soulève beaucoup de questions. Tout cela doit encore être étudié.

Pour l'aspect archéologique, on va concentrer notre activité sur Tiébagette en 2020.

9. Divers

Aucun divers n'est à signaler par l'Assemblée.

Yvonne répète que l'association a reçu 885m² de terre par acte notarié.

Il y peu de membres ce soir, mais Yvonne demande si quelqu'un serait intéressé à parrainer une partie des ruines pour soulager les membres du comité : entretenir un petit coin sans toucher aux pierres.

Yvonne remercie également la conseillère communale Christiane Favre, les archéologues, les membres du comité et les personnes présentes.

L'assemblée est levée à 18h50. Elle est suivie d'une conférence de Christophe Panchard sur le mur d'Hannibal, ainsi que d'un apéritif dînatoire.

Amélie Vouardoux
Secrétaire